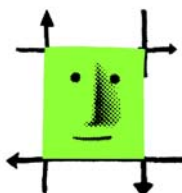


39 ans et 28 ans après.

Ce communiqué est complété par une carte.

Sur cette carte- inventaire des points noirs connus des stockages nous avons ajouté un point gris à Montoir dans l'estuaire de la Loire. Il s'agit d'un stockage "provisoire" qui dure depuis un an et demi de 66.000 t de sables résultant de la dépollution des déchets de l'*Erika*. L'amélioration dans le domaine de la gestion préventive des déchets de marée noire (regroupement et traitement) constatée après le naufrage de l'*Erika* connaît en effet une ombre : les sables résiduels contenant au maximum 500 mg / kg sont stockés sur une relique de zone humide contrairement au protocoles de traitement des déchets et aux engagements pris par Total et par l'Etat dans le cadre de la Commission Locale d'Information et de Suivi qui s'est substituée aux procédures réglementaires d'enquête publique.



ROBIN DES BOIS

18 mars 1967 - 16 mars 1978

Torrey Canyon - Amoco Cadiz

Les sites de stockage de marées noires

A 9h 30, le Torrey Canyon s'empale sur une des Seven Stones au large des Cornouailles et de la Grande-Bretagne, malgré les signaux d'alerte de 2 langoustiers d'Audierne et les appels radio du bateau-phare. 120.000 t de pétrole. 297 m de long. Mer calme. Le 25 mars, la marée noire atteint les côtes anglaises. Le 29 mars, le général de Gaulle assiste à Cherbourg au lancement du 1^{er} sous-marin nucléaire français le *Redoutable*; un ouvrier de l'arsenal fait rire jaune : "*Il n'est même pas capable de verser de la sciure sur la marée noire*" et le 10 avril, la marée noire submerge la moitié nord de la Bretagne alors qu'elle était attendue en Normandie et en Picardie. Au moins 67 sites ont été utilisés dans les Côtes d'Armor (ex-Côtes du Nord) en haut de plage pour stocker les déchets du *Torrey Canyon*; seulement 34 de ces sites ont été identifiés. Ils ont été réactivés pour les marées noires ultérieures de l'*Amoco Cadiz* et du *Tanio*. Une enquête lancée à la fin de l'année 1978 en vue de bénéficier du retour d'expérience sur le comportement à long terme des hydrocarbures dans les milieux naturels s'est heurtée à la réticence des élus et des sphères du tourisme et a dû être abandonnée "*compte tenu des risques de mouvements d'opinion*". Des phases liquides ont été stockées en haut de plage, dans des petites carrières et marais postérieurement recouverts de parkings, de campings publics ou de décharges. **En Bretagne, les déchets du *Torrey Canyon* peuvent être évalués officieusement entre 30.000 et 50.000 t.**

Dans la nuit du 16 au 17 mars 1978, l'Amoco Cadiz s'échoue après une panne de gouvernail et bien des atermoiements sur la côte nord de la Bretagne. En moins de 14 jours, les 223.000 t de pétrole brut s'échappent des citernes. Les réflexes de gestion des déchets du *Torrey Canyon* sont appliqués pour l'*Amoco Cadiz* avec l'innovation partielle du mélange avec de la chaux contribuant à stabiliser les hydrocarbures. Ce mélange a été principalement effectué sur le port de Brest, à Trégastel et dans les soubassements de route à l'exemple de la Nationale 12 entre Guingamp et Morlaix. Depuis Lannion, des trains de déchets partent vers Le Havre, La Rochelle, Saint-Nazaire. Des norias de camions partent de la Bretagne nord vers Brest. Depuis Brest, les trains partent vers Donges. Depuis Saint-Nazaire, des camions repartent vers Rennes et Angers sans qu'à ce jour les usages soient connus. Des liaisons maritimes sont ouvertes vers Le Havre et La Rochelle depuis Paimpol, Roscoff, Brest. Un navire chargé de 3.000 t de goémons pollués coule entre Roscoff et Saint-Nazaire (voir carte). Des déchets remontent de Saint-Nazaire et La Rochelle vers Le Havre par bateau. **Les déchets terrestres de l'*Amoco Cadiz* sont officiellement évalués à 250.000 t. Ce bilan apparaît minimisé.**

A l'exception de Donges, tous les sites de stockage ont été laissés à l'abandon technique et administratif. Aucun suivi de la migration éventuelle des polluants principaux - hydrocarbures totaux, aromatiques, plomb, arsenic, cadmium - n'a été effectué quand bien même ces dépôts ont été tous effectués dans des zones écologiquement sensibles et en bordure de littoral ou de rade. A la suite des révélations successives de Robin des Bois après le naufrage de l'*Erika* sur les abandons de déchets dans l'estuaire de la Seine, de la Loire et en Bretagne, le **Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIADT) débloque 20 millions de francs (3 millions d'euros) en février 2000 pour localiser, diagnostiquer, hiérarchiser et si nécessaire commencer à sécuriser les sites de déchets de marées noires. A cause des réticences renouvelées des élus bretons pourtant regroupés au sein de Vigipol et des cafouillages du Ministère de l'Environnement, cette dotation budgétaire pourtant parvenue au Trésor Public de Rennes n'a pas été utilisée à cet escient. Seul le site de La Rochelle a été neutralisé.**

Rien n'est donc connu à ce jour sur les conséquences pour l'environnement marin et terrestre ainsi que pour les captages d'eau potable du dépôt sauvage d'au moins 350.000 t de déchets pétroliers dissimulés dans l'ouest de la France et correspondant essentiellement aux naufrages du *Torrey Canyon*, de l'*Olympic Bravery*, du *Boehlen*, de l'*Amoco Cadiz*, du *Tanio* et de l'*Amazzone*.

Marées noires : les sites de stockage de déchets.



Cartographie Robin des Bois mars 2007 libre d'utilisation

Sources : Robin des Bois - BRGM 1994 et 2000 - Préfectures - Ministère de l'Environnement 2000 - J. Mabire "La marée noire du Torrey Canyon" (Albin Michel 1967).